



SECRETARIAT
15, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
BOÎTE POSTALE 2356
DAKAR, SÉNÉGAL

AC-HQ/4.28 - 87

le 21 juin 2009

**Objet : Réunion du Groupe des experts AVSEC de la CAFAC
(Dakar, Sénégal, 28 à 30 juillet 2009)**

Madame, Monsieur,

Je voudrais rappeler que la 3^{ème} Session de la Conférence de l'Union Africaine des Ministres en charge du Transport aérien a adopté en mai 2007 la Déclaration d'Addis Abeba sur la sûreté de l'aviation en Afrique

Prenant en compte la nécessité de lutter de manière effective contre les actes illicites qui visent l'aviation civile en Afrique, la République d'Afrique du Sud a bien voulu accepter d'abriter un Symposium Ministériel de haut niveau sur la sûreté de l'aviation en Octobre 2009 en vue d'adopter une feuille de route sur la sûreté aérienne en Afrique.

En conséquence, vous êtes priés de participer à la réunion préparatoire des Experts qui aura lieu à Dakar du 28 au 30 juillet 2009.

Vous trouverez en pièce-jointe, un ordre du jour provisoire et la Déclaration d'Addis Ababa.

Pour toute information complémentaire contacter M. Mongezi India, courriel : mindia@afcac.org avec copie au secrétariat de la CAFAC secretariat@afcac.org

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.

P.J.



Boubacar
Secrétaire Général



REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL AVSEC DE LA CAFAC

(Dakar, Sénégal, 28 – 30 juillet 2009)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour: Adoption de l'Ordre du Jour

Point 2 de l'ordre du jour : Sûreté de l'Aviation :

- Développent d'une feuille de route africaine sur la sûreté de l'aviation civile
-
- Règlements continentaux harmonisés
- Formation et qualifications
- Renforcement des capacités dans le secteur de la Recherche et du Développent

Point 3 de l'ordre du jour: Facilitation

- Développent d'une feuille de route africaine sur la facilitation de l'aviation civile
- Règlements continentaux harmonisés

Point 3 de l'ordre du jour : Divers
